



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23295>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **25-23295**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental du Cher

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22180001400013

**Ville :** BOURGES

**Code postal :** 18023

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 18

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1606632>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024-SGR-0046

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mme Poiré

**Numéro de téléphone du contact :** +33 248278159

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux Aipr

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 26/03/2025 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Acheteur(s) habilité(s) à passer les bons de commande

**Critères d'attribution :** Éléments techniques au vu du Sopaq : 20% éléments environnementaux du Sopaq : 20% Prix des prestations : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché de traitement par hydrorégénération sur diverses routes départementales

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233141

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Hydrorégénération sur diverses routes départementales avec une organisation par campagne départementale sur les 4 CGR. La surface minimum par campagne est d'environ 70 000 m<sup>2</sup>. Cette technique sera réalisée soit dans le cadre de l'élimination du ressuage sans travaux par la suite soit dans des préparations de support de chaussée avant réalisation d'enduit superficiel d'usure ESU. Aucune variante n'est autorisée

**Lieu principal d'exécution du marché :** Département du Cher 18000 - Bourges

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée, au stade du dépôt de l'offre, pour cette consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date fixée par ordre de service, reconductible tacitement 3 fois par période d'un an.

Financement : ressources propres du CD18 Modalités de paiement : 30 jours Pénalités de retard : il sera fait application des pénalités prévues au CCAP. Révision des prix mensuelle (cf art 6.2 du CCAP). Possibilité d'avance (Cf art 8 du CCAP)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025**